

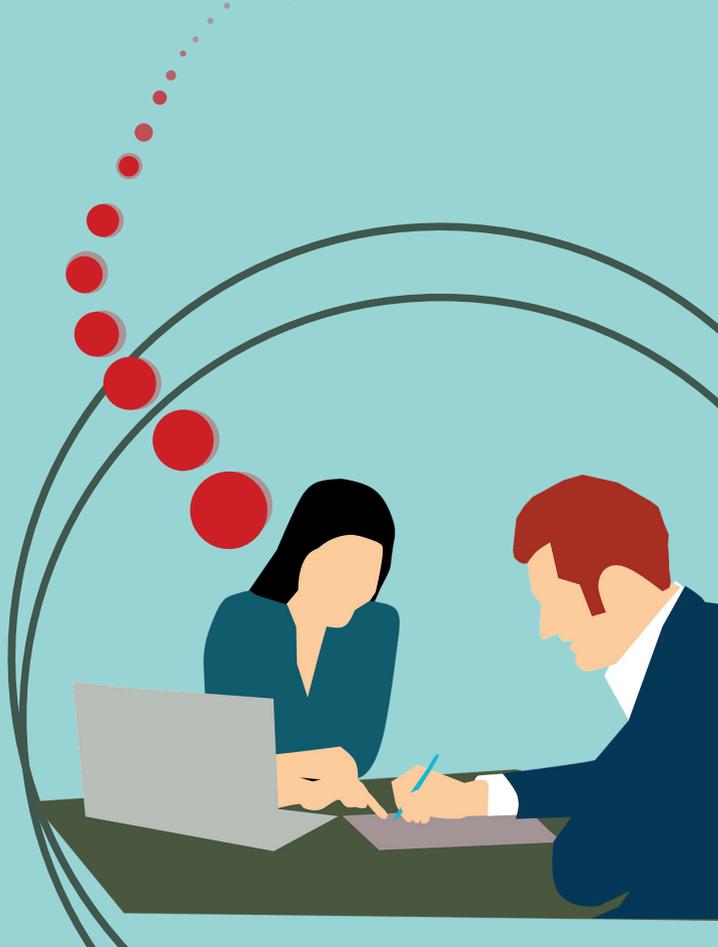


FORMATION

SYNDICALE

FÉDÉRALE

2022



Sommaire

<i>Edito</i>	4
<i>Les démarches</i>	4
<i>La complémentaire santé</i>	6
<i>La prévoyance lourde</i>	7
<i>La santé au féminin</i>	8
<i>Santé et alimentation</i>	8
<i>L'attractivité dans les Entreprises du Service Numérique</i>	8
<i>Transition écologique et numérique</i>	9
<i>Aidants, dépendance, parentalité</i>	10
<i>Les 32 heures</i>	10
<i>La Sécurité Sociale</i>	11
<i>Négociation salariale, campagne salariale et coût du capital</i>	11
<i>Les risques socio organisationnels et la lutte syndicale</i>	12
<i>Comment répondre aux salarié.e.s qui ont un problème sur leurs arrêts de travail ?</i>	12
<i>Salaire, Emploi, Profit : agir dans l'entreprise</i>	13

Edito

Être à la CGT n'est pas seulement vouloir défendre nos droits individuels et collectifs contre les attaques de toutes sortes qui visent à les éradiquer. C'est contre cette logique néolibérale qu'il faut nous dresser.

Et il n'y a d'autre choix que de travailler à une logique de transformation sociale ou deux devenirs sont possibles :

- La démocratie dans le travail et l'émancipation,
- La soumission et l'exploitation.

Ces devenirs ne dépendent que de nous et répondent à quelques préalables, dont :

- Notre capacité à aller au débat avec les salarié.e.s pour construire notre cahier revendicatif.
- Des formations pour engager partout la bataille des idées face à un patronat toujours sûr de lui.

Se former, c'est s'assurer de pouvoir analyser, revendiquer et construire les démarches et les actions collectives nécessaires pour gagner.

Ainsi, par ce biais, il s'agit de permettre à chacun

- De prendre sa place dans les batailles revendicatives que nous menons,
- D'approfondir toujours plus nos connaissances,
- D'assumer toutes nos responsabilités dans les luttes.

Inscrivez-vous à ces formations ! Faites les connaître aux syndiqué.e.s...

Les démarches

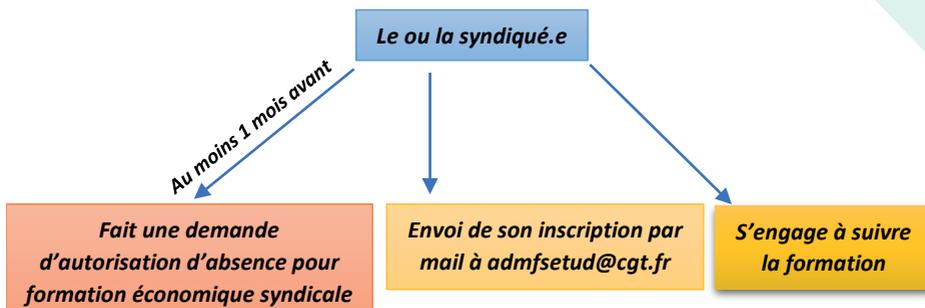
Qui finance les frais ?

La fédération prend en charge l'ensemble des frais de formation fédérale parce que nous estimons que ces formations sont un investissement sur l'avenir. Ainsi, sont pris en charge selon le barème fédéral :

- Les frais de formation,
- Les frais de transport s'il y a lieu,
- Les frais d'hébergement. C'est la Fédération qui réserve les hôtels,
- Les frais de déjeuner. C'est la Fédération qui paie les repas au self de la CGT.

La formation se déroule au siège de la CGT.

Les journées de formation sont payées comme du travail effectif, à condition de faire une demande de formation économique et syndicale, un mois avant la tenue de la formation.



Modèle de lettre

Nom et prénom du salarié
Adresse
Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de
l'entreprise ou de l'établissement
Adresse
Code Postal et Ville

A....., le ... /... /...

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du [date de début de la formation] au [date de fin de la formation] en vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » [ou l'institut de] qui est un organisme agréé.

Conformément à l'article L2145-6 du Code du travail, il y aura le maintien total de ma rémunération.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]



La complémentaire santé

Elle est un enjeu important. Que ce soit du point de vue de sa généralisation, du contrat responsable ou bien du reste à charge zéro, elle ne peut que nous interroger du point de vue, non seulement de la négociation, mais aussi du pilotage d'un régime.

C'est pourquoi nous organisons ces deux journées d'études, journées qui doivent pouvoir nous donner à chacun.e les éléments nécessaires pour faire barrage aux prestations patronales en la matière.

Demie journée : 27 Janvier [10h-12h]

Thèmes abordés :

- Qu'est ce que la complémentaire santé ?
- Sa mise en place (*accord collectif, référendum, DUE...*)
- La généralisation de la couverture frais de santé avec loi Evin et portabilité.
- Les contrats multiples et à option.
- Les prestations (*obligations et interdictions de prise en charge*).
- Le contrat responsable, les plafonds de prise en charge et les conséquences de la non prise en compte du contrat responsable.
- Le 100% santé.
- La médecine de ville, hospitalisation, prothèse...
- Les différents types d'expressions de la garantie (*%BR, %TM, % PMSS avec simulation de calcul- d'où une explication sur les remboursements de la sécurité sociale*).
- L'expression des cotisations.

Demie journée : 24 février [10h-12h]

- Le HDS.
- Suivi de désignations, recommandations, labellisation...
- Quel type d'assureurs choisir (*but lucratif, but non lucratif paritaire, mutuelle*).
- L'assureur (*frais de gestion ou frais d'assurance, provisions d'égalité et de transfert, la solvabilité, la réassurance et l'action sociale*).
- L'appel à concurrence (*modalités et conséquences*).
- Pilotage du régime.
- Point de vigilance.

La prévoyance lourde

Le régime de prévoyance vient aujourd'hui en complément de la Sécurité Sociale. Il gère les risques incapacité temporaire, invalidité, inaptitude, décès et rente.

Dans ce cadre, le choix d'un assureur n'est pas neutre.

De la même façon, la problématique du pilotage de ce type de régime est des plus importantes. Simplement parce qu'à la différence de la complémentaire santé, les éléments à gérer sont d'un point de vue financier beaucoup plus importants.

Aussi, le risque d'avoir un régime déficitaire est une réalité.

C'est pourquoi nous avons conçu cette formation sur deux jours.

1ère journée : 10 mars [9h30-17h30]

- Qu'est ce que la prévoyance lourde ?
- Sa mise en place (*accord collectif, référendum, DUE*).
- L'arrêt de travail (*mensualisation, incapacité et invalidité*).
- La subrogation.
- Les garanties liées décès.
- La spécificité cadre (*les 1,5%*).
- Les bénéficiaires.
- Les rentes.
- La loi Evin.
- Le HDS.
- L'élaboration du cahier des charges.

2ème journée : 7 avril [9h30-17h30]

- Suivi de désignations, recommandation, labellisation...
- Quel type d'assureurs choisir (*but lucratif, but non lucratif paritaire, mutuelle*).
- L'assureur (*frais de gestion ou frais d'assurance, provisions d'égalité et de transfert, la solvabilité, la réassurance et l'action sociale*).
- L'appel à concurrence (*modalités et conséquences*).
- Pilotage du régime.
- Point de vigilance.

FORMATION
SYNDICALE
FÉDÉRALE
2022



La santé au féminin

Les femmes victimes d'infarctus sont de plus en plus jeunes. Elles enregistrent 8 fois plus de décès que le cancer du sein. Et pourtant, de nombreux préjugés préexistent en la matière.

En effet, la multiplication des facteurs de risques du fait de l'évolution des modes de vie fragilise l'organisme féminin, notamment l'effet protecteur des hormones naturelles, les œstrogènes.

C'est pourquoi, nous organisons une demie journée sur le sujet.

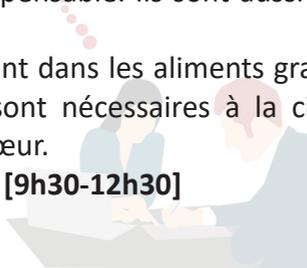
Demie journée : 17 février [9h30-12h30]

Santé et alimentation

Sur les questions de prévention pour la santé, une alimentation saine et équilibrée est importante. Et plus exactement l'apport des omégas 3 et omégas 6 est indispensable. Ils sont aussi bénéfiques que certaines vitamines.

Ils se trouvent pourtant dans les aliments gras que beaucoup essaient d'éviter alors qu'ils sont nécessaires à la circulation sanguine et au fonctionnement du cœur.

Demie journée : avril [9h30-12h30]



L'attractivité dans les Entreprises du Service Numérique

Le gouvernement a inscrit dans son agenda social, à la demande des organisations patronales, le chantier « *Métiers en tension* ». Cela vise à « *résorber* » les difficultés de recrutement et à élaborer des plans d'action relatifs aux difficultés de recrutement et métiers en tension dans un certain nombre de branches dont la branche du numérique.

Il avait pointé notamment comme métier data scientifique, développeur et cybersécurité. C'est sous l'égide de M. Philippe Dole de l'IGAS et du ministère du travail avec M. Bernard Maurin, qu'une bilatérale et des réunions paritaires se sont déroulées.

Au-delà des attentes des entreprises, le rapport de la mission cible des attentes liées à la fidélisation des salarié.e.s, à leur reconnaissance dans les métiers, à des rémunérations en lien avec la qualification et une véritable Qualité de Vie au Travail. C'est dans ce cadre que nous avons demandé une étude qui sera restituée et débattue lors de cette demie journée.

Demie journée : 5 mai [9h30-12h30]

Transition écologique et numérique

Des nombreux développements, applications, matériels favorisent certains intérêts sans penser l'utilité sociale – Autolib' versus transports en commun... depuis les questionnements sur la lourdeur matériel aux impacts environnementaux délétères et aux conséquences géopolitiques dévastatrices jusqu'à la mise en perspective des déchets – même numériques, 90% des mails sont des spams – cette étude vise à interroger les liens entre la transition numérique, l'utilité sociale des développements économiques soutenus par la branche et les logiques qui ont soutenu leur définition. Les questionnements sur les data Center, les masses de données à traiter, les problématiques de stockage posent autant la question des systèmes mis en place que des consommations encouragées à travers eux (*orientations R&D vs simple développement/ réactualisation d'outils à rentabiliser*).

De la même façon, nous pourrions nous interroger sur une initiative vertueuse en termes environnementaux du code informatique. Cette question de l'écoconception qui romprait avec une logique « *obésiciels* » avait déjà été posée par le gouvernement en 2019.

On pourrait aussi cibler l'hyper disponibilité des savoirs et des data Center qui conduit à des consommations permanentes.

Il serait encore possible de questionner l'aire des logiciels propriétaires, celle des objets connectés, des maisons « *intelligentes* », des industries 4.0 etc. en matière de développement de Soft.

C'est dans ce cadre que nous avons diligenté une étude qui sera restituée et débattue lors d'une demie journée.

Demie journée : 19 mai [9h30-12h30]

FORMATION
SYNDICALE
FÉDÉRALE
2022



Aidant, dépendance, parentalité

Ce sont des items dont nous n'avons pas l'habitude de débattre. Pourtant ce sont des réalités de tous les jours.

Il faut par conséquent se battre pour que ceux-ci soient intégrés dans les accords d'entreprise.

Pour ce faire, cette demie journée doit permettre d'y voir plus clair sur, non seulement ce qui existe, mais aussi ce qu'il faut faire pour imposer une négociation sur ces questions qui, malheureusement, peut toucher à divers degrés, chacun.e d'entre nous.

Demie journée : 9 juin [9h30-12h30]

Les 32 heures

C'est le thème d'une de nos campagnes. A cet effet, nous avons envoyé à chacune de nos organisations le guide du militant, le livret 32h et le livret intitulé « *la réduction du temps de travail dans le monde : une idée qui gagne du terrain* ».



La réduction du temps de travail et les 32 heures sont, à la fois, modernes et actuelle.

Non seulement elle constitue une tendance historique de fond, mais surtout elle est un élément incontournable de notre logique de transformation sociale.

Une journée : 14 juin [9h30-17h30]

La Sécurité Sociale

« Ne parlez pas d'acquis sociaux, dites conquis car rien n'est jamais acquis. Le patronat ne désarme jamais ! » Ambroise Croizat.

La protection sociale française, notamment son pilier fondamental, la sécurité sociale, a permis des progrès considérables sur la qualité, la sécurité et l'espérance de vie.

Malheureusement, la sécurité sociale fait l'objet d'attaques répétées de la part des gouvernements qui se sont succédé depuis de longues années. Face à cette situation, la CGT entend mener une conquête de la protection sociale. Pour ce faire, la Fédération organise une journée d'étude sur cette question :

Une journée :15 septembre [9h30-17h30]

Négociation salariale, campagne salariale et coût du capital.

Cette journée s'articule autour de nos deux campagnes, la campagne salaire et la campagne coût du capital. Sur ces campagnes, nous avons déjà quelques éléments pour aller au débat avec les salarié.e.s.



Il s'agit ici de mettre en musique cette articulation et notre démarche syndicale afin de :

- Répondre aux attentes et aux besoins des salarié.e.s,
- De combattre par le débat avec les salarié.e.s la logique néolibérale qui enferme les salarié.e.s dans le fatalisme,
- Construire la mobilisation, moteur de la négociation.

Une journée : octobre [9h30-17h30] (voir site).



Les risques socio organisationnels et la lutte syndicale

Les risques socio organisationnels s'appréhendent dans le champ des conditions de travail. En tout état de cause, ils ne peuvent être assimilés aux simples risques psychosociaux. Ces risques sont immanents à l'organisation du travail. Nous devons par conséquent être en capacité de mesurer et d'évaluer ces risques afin d'organiser la prévention, non pas par de la rhétorique, mais par de l'action.

Une journée : 8 novembre [9h30-17h30]

- La problématique,
- La santé au travail,
- Les contraintes organisationnelles :
 - o L'aspect personnel,
 - o Le contexte socioéconomique,
 - o Les contraintes du travail.
- La prévention des risques
 - o Quesaco,
 - o Les mesures.
- La bataille syndicale
 - o Quoi,
 - o Qui,
 - o Comment,
 - o Pourquoi.
- Quelques indicateurs



Comment répondre aux salarié.e.s qui ont un problème sur leurs arrêts de travail ?

Combien de fois sommes-nous sollicités sur cette problématique sans ce que nous ne sachions répondre le plus justement possible. Pourtant les salarié.e.s attendent de nous que nous les aidions à comprendre certains mécanismes. Cela doit nous permettre d'engager d'autres débats et de lui proposer de se syndiquer.

Demie journée : 15 novembre [9h30-12h30]

- Droit de la Sécurité Sociale,
- Droits légaux,
- Droit des conventions collectives en matière de prévoyance (*Bureaux d'études, experts et prestataire de service*),
- L'intérêt d'une recommandation,
- Actualité de la protection sociale.

Salaire, Emploi, Profit : agir dans l'entreprise

Ce triptyque a une résonance particulière au regard de nos campagnes que nous avons décidé de mener lors de notre XIème congrès. Les questions du Salaire, de l'emploi et du profit en sont au cœur.

Nous serons amenés à faire les rappels nécessaires sur la définition du salarié, de l'emploi et du profit pour mieux appréhender les enjeux de l'articulation de ces trois items.

Et c'est à partir de celle-ci que nous avons à intervenir dans l'entreprise. Une intervention « *originale* » qui doit se situer résolument en rupture avec les logiques patronales et ce grâce à notre démarche syndicale. Il ne s'agira donc pas d'un quelconque accompagnement des stratégies patronales mais bien d'avancer des éléments de transformation sociale dans une logique anticapitaliste.

Une journée : 6 décembre

FORMATION
SYNDICALE
FÉDÉRALE 2022





Fédération CGT des Sociétés d'Etudes

263 rue de Paris - Case 421 - 93514 Montreuil Cédex

**FORMATION
SYNDICALE
FÉDÉRALE**
2022

Tel: +33 (0) 1 55 82 89 41 / +33 (0) 1 55 82 89 44

Fax: +33 (0) 1 55 82 89 42

Courriel: fsetud@cgt.fr

Facebook: <https://www.facebook.com/fsetud>

Twitter: <https://twitter.com/FSETUD>

Site internet: <https://www.soc-etudes.cgt.fr>

